



La Fondation Bel Environ d'East Hereford vous invite à son Assemblée générale Annuelle qui aura lieu à 19h, le 9 juin 2025 à la salle du Conseil municipal d'East Hereford.

À l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Réflexion et prière sur la nature et l'environnement
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juin 2025
5. Rapport de la présidence de la Fondation Bel Environ
6. Lecture et adoption du bilan financier
7. Nomination du vérificateur comptable pour l'année financière 2026-27
8. Site pour effectuer des dons à la Fondation
9. Mandat de la Fondation
10. Présentation des projets de la Fondation
11. Période de questions
12. Élection pour le poste à combler
13. Levée de l'assemblée

Cantine Le Baumier :

Avec l'arrivée du beau temps, la cantine est de retour depuis le 15 mai, avec son horaire régulier : vendredi, samedi, dimanche de 11h à 19h.

Bienvenue à tous !

Calendrier des prochaines publications du Fouineur

Juin : La date limite pour recevoir les articles est le 15 juin

Juillet : La date limite pour recevoir les articles est le 15 juillet

Août : La date limite pour recevoir les articles est le 15 juillet

Date de la prochaine réunion du conseil municipal 3 JUIN 2026

Chère population d'East Hereford,

Nous avons besoin de **CUILLÈRES À SOUPE** pour l'église

Si vous en avez en trop à la maison, nous serions très heureux de leur donner une **seconde vie!**

Afin de **réduire** les cuillères à soupe en **plastique**.

Vous pouvez les déposer au **bureau municipal**.

Merci pour votre collaboration et votre générosité!

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca



Bonjour chers citoyens,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre belle participation à notre magnifique journée du 16 mai dernier. C'est toujours un réel plaisir de vous rencontrer, d'échanger avec vous et d'entendre vos idées.

La consultation MADA représente un guide précieux pour notre municipalité. Grâce à vos commentaires positifs et constructifs, nous pourrions élaborer une politique familiale qui reflète véritablement les besoins et les valeurs de notre communauté.

Le 21 mai dernier, j'ai eu l'occasion d'effectuer une visite de courtoisie à la caserne des pompiers de Beecher Falls, en compagnie du maire de Saint-Venant-de-Paquette, M. Marc Delorme, ainsi que de nos deux directrices générales.

Cette visite nous a permis de découvrir leurs installations et d'obtenir plusieurs explications pertinentes concernant leurs équipements et leur fonctionnement. Nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur des services aussi accessibles et dévoués à proximité de notre communauté.

Saviez-vous que les citoyens du Québec peuvent également recevoir une formation auprès de cette brigade et devenir pompiers volontaires à Beecher Falls? Il en est de même pour le service incendie de Coaticook, qui est toujours à la recherche de nouvelles recrues passionnées. Il n'est pas nécessaire d'être dans la vingtaine pour s'impliquer : la formation est offerte sur place et accessible à tous ceux qui souhaitent contribuer à la sécurité de leur communauté.

Événements à venir

- **Assemblée générale annuelle de la Fondation Bel Environ** Le 9 juin à 19 h, à la salle du conseil municipal.

Fête du 20 juin Nous espérons vous y voir en grand nombre pour partager un beau moment ensemble.

Merci encore pour votre implication et votre engagement envers notre communauté. Votre participation fait toute la différence.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

Votre mairesse

Anick



Le Fouineur

Bénévoles de l'année !



La municipalité d'East Herford est très heureuse de nommer Lucie Gauvin et Bernard Roy bénévoles de l'année et d'exprimer toute sa reconnaissance envers ce couple vaillant qui rend de grands services dans nos communautés.

En 1982, Lucie et Bernard ne trouvant pas d'emploi dans leur domaine d'étude ont décidé de s'expatrier en Saskatchewan. C'est là qu'ils ont élevé leurs 5 enfants. Tous les deux ont travaillé dans le domaine de l'éducation et ont été actifs au niveau de la communauté francophone. Lucie a élaboré un programme pour l'enseignement de la langue française au ministère de l'éducation de Saskatchewan. Bernard a enseigné l'histoire et a occupé un poste à la direction au Collège Mathieu à Gravelbourg en Saskatchewan et par la suite, il a été directeur général du Conseil des écoles fransaskoises.

En 2019, ils sont revenus au Québec avec une de leur fille et deux de leurs petits-enfants. Ils sont propriétaires d'une maison construite par Arcadius alias Octave Roy, arrière-grand-père de Bernard. Pour notre grand bonheur, ils sont des retraités actifs dans notre milieu.

Bernard occupe un poste de conseiller municipal depuis 2021. Il est responsable des dossiers qui concernent l'environnement, la culture, le cimetière, la Régie de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) et de l'OBE, Fondation Bel Environ d'East Hereford, dont il est président depuis 2024. Cette année, cette Fondation fêtera ses 35 ans d'existence. Elle est vouée à l'embellissement, à la protection de l'environnement, à la mise en valeur des attraits touristiques et à la promotion de saines habitudes de vie et respectueuses de l'environnement. Il est bien de souligner que ce groupe et ses bénévoles ont permis à la municipalité de remporter plusieurs premiers prix de Campagne fleurie au Québec et à se classer même à l'internationale. Plusieurs de leurs réalisations sont à souligner dont la création de Jardins et Merveilles.

C'est grâce à des personnes créatives comme Lucie et Bernard que de grandes réalisations peuvent se concrétiser même dans un milieu aux ressources techniques, humaines et financières réduites. L'an passé, Fondation Bel Environ d'East Hereford a poursuivi sa lancée dans l'embellissement et dans la protection de l'environnement. Elle a aussi doté la municipalité d'un four à pain communautaire à l'extérieur et a procédé à l'inauguration officielle de la Halte-routière Normande Boily-Alain. Toutes ses belles réalisations favorisent des rencontres amicales.

Bernard, avec Fondation Bel Environ d'East Hereford et la complicité des enseignantes des écoles primaires de notre coin, se sont amusés à organiser des concours pour les écoliers et les ont récompensés. Bien sûr Lucie l'épaula dans l'élaboration de tous les projets.

Soulignons la contribution de Lucie et de Bernard et celle de Fondation Bel Environ d'East Hereford dans l'organisation de plusieurs activités de financement. Le repas type « cabane à sucre » et l'Expo-vente la Féerie de Noël et autres sont des occasions d'échanges constructives. Lucie et Bernard ont toujours pris soin d'affirmer, que leur implication est possible grâce à l'aide d'autres bénévoles, d'organismes municipaux et gouvernementaux et de généreux donateurs, privés et publics. Il faut souligner l'appui financier important de la Fondation Louise et Neil Tillotson, de nos députés ainsi que de la Caisse Populaire.

Avec le Conseil municipal et des bénévoles, Lucie et Bernard sont activement impliqués dans la conservation de l'église Saint Henri qui sert maintenant de Centre communautaire. Sa construction a débuté en 1950. Le 75^e anniversaire de sa bénédiction sera souligné cette année.



**Jardin la Giroflée offre la livraison de panier de légumes
le jeudi de chaque semaine à partir du 17 juin.**

**Contactez nous pour plus d'informations
819-349-2528**

par courriel : vosmaraichers@gmail.com

FÊTE DES VOISINS & SAINT-JEAN

EAST HEREFORD

SAMEDI 20 JUIN 2026

Venez célébrer entre voisins dans une ambiance conviviale et festive!
Musique d'ambiance sur place toute la journée!

11 H À 11 H 30		MOT DE LA MAIRESSE Venez écouter le mot de la mairesse et le lancement officiel des festivités ! Près du four à pain.
11 H À 15 H		ACTIVITÉ DE L'ATELIER DU HANG'ART FABRICATION D'UNE MOSAÏQUE Toile collective pour le bureau municipale. Venez contribuer à une œuvre collective ! Près du four à pain.
DÈS 12 H		FOUR À PIZZA (jusqu'à 13 h 30) Apportez vos ingrédients!
13 H À 16 H		ACTIVITÉS AVEC LE CAMP KIONNATA Jeux gonflables pour les enfants!
13 H		TOURNOI DE POCHE Inscription auprès de Alexa O'Neil-Tanner ☎ 819-820-6219
DÈS 14 H		FOUR À PAIN EN FONCTION Apportez vos ingrédients!
12 H À 14 H		DISTRIBUTION DES BILLETS pour la cantine (12 h à 14 h) Billet de 5 \$ pour la cantine Le Beaumier
18 H		JOUE AMICALE DE BASEBALL Apportez votre équipement!

EN CAS DE PLUIE :
Le tournoi de poche sera au sous-sol de l'Église.

Non échangeable
Non remboursable
Aucun retour d'argent
Billets offerts aux citoyens d'East Hereford

On vous attend en grand nombre!

Une journée parfaite pour se rassembler, rire et profiter de notre belle communauté!

Lucie et Bernard ont suivi des cours organisés par le MAPAQ (gestion et manipulation des aliments) afin d'assurer la protection et la qualité de la nourriture servis au public. Lucie et Bernard contribuent à l'écriture de certains articles du journal communautaire Le Fouineur. Les membres de la Bibliothèque d'East Hereford, affiliée au Réseau Bibliothèque Estrie, profitent de l'aide de Lucie.

Lucie et Bernard sont animés par le désir d'avoir des communautés dynamiques pour que les résidents aient un fort sentiment d'appartenance. Grâce à leur ouverture d'esprit, ils rendent service dans plusieurs sphères de la société autant temporel que spirituel. Ils sont toujours prêts à venir en aide aux personnes dans le besoin, dans leurs familles, la communauté et bien au-delà.

Afin d'assurer une préparation adéquate pour la réception des sacrements, Lucie et Bernard donnent des cours de catéchèse à des jeunes d'East Hereford et de Saint Herménégilde. Ils sont également très impliqués au sein de l'OBNI, Gestion du Patrimoine de Saint-Herménégilde, un organisme voué à la préservation de l'église de l'endroit qui a été désacralisée en 2023. La reconnaissance comme patrimoine religieux, de cette ancienne église, érigée en 1897, assure la protection de toute sa structure extérieure. Elle témoigne de sa valeur historique, muséale, architecturale et paysagère. Elle attire les touristes, les historiens et les généalogistes. Bernard est secrétaire de cet OBNI. Il s'occupe de remplir les documents légaux et les demandes spéciales pour des subventions. Avec l'aide des membres du bureau de direction et de bénévoles ils organisent du financement par la vente de billets, de dîner spaghetti, du souper communautaire, incluant le bingou et des repas en boîte.

Lucie et Bernard contribuent à l'organisation de messes commémoratives pour les défunts à East Hereford et à Saint-Herménégilde. Mentionnons aussi les préparations pour les rencontres de la Fraternité de Saint-Herménégilde qui se tiennent le dimanche à dix heures.

Nous entendons dire que Lucie et Bernard mijotent d'autres grands projets qu'ils se plairont à réaliser. Le tout se fera en collaboration avec les municipalités et ses organismes, les administrateurs de Fondation Bel Environ d'East Hereford, de Gestion du patrimoine de Saint-Herménégilde et des bénévoles qui souhaitent le mieux-être de nos collectivités.

Toutes ces actions bénévoles cachent bien des heures de travail invisible avant de voir leurs réalisations. Vous voyez que, pour nous tous, Lucie et Bernard sont des atouts précieux que nous souhaitons conserver en santé. Le conseil municipal, les citoyennes et les citoyens d'East Hereford, vous remercient chaleureusement pour votre grande générosité et vos engagements qui vivifient nos communautés.



Vous incarnez la solidarité dans ce qu'elle a de plus beau.

Un immense merci pour votre implication!

crédit photo de Vincent Clich le progrès de Coaticook

Le Fouineur



Province de Québec
Municipalité D'East-Hereford
MRC DE COATICOOK
AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant une grille des spécifications rattachée au règlement de zonage en vigueur de la municipalité d'East-Hereford.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors de la séance du 8 juillet 2026 le conseil va adopter le projet de règlement de modification numéro 329-26 et intitulé :

Règlement modifiant la grille des spécifications du règlement de zonage 195-08 afin de permettre l'acériculture sur l'ensemble de la zone RF-1

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 JUILLET 2026, à 18 heures 45 au 15 rue de l'église.

L'objet de cette assemblée est de modifier la grille de spécification rattachée à la zone RF-1 afin de permettre l'acériculture sur l'ensemble de cette zone.

Au cours de cette assemblée, le conseil de la municipalité, par l'entremise du maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal pendant les heures d'ouverture régulières.

4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet contient des dispositions qui s'appliquent à la zone RF-1. Le plan identifiant la zone touchée peut être consulté au bureau de la municipalité.

Donnée à East-Hereford ce 25e jour de mai 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sanny Tanguay, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au Code municipal du Québec, en affichant une copie à chacun des endroits suivants; à savoir :

1er : HALL D'ENTRÉE DE L'HOTEL DE VILLE D'EAST HEREFORD

2IÈME : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25e jour de mai 2026.

Sanny Tanguay , Directrice générale et Greffière-trésorière



Avis d'appel de propositions—vente d'immeuble

La Municipalité de East Hereford sollicite les personnes intéressées à acquérir l'immeuble suivant :

Désignation : 5 486 477, circonscription foncière de Coaticook

Adresse / localisation : 374, rue Principale, East Hereford (QC) J0B 1S0

Superficie : 1716.42 m2

Prix de vente minimal : 35 000\$

Zonage : Blanc

Particularités : Accès au réseau municipal d'aqueduc. Aucun réseau municipal d'égout.

La municipalité d'East Hereford désire vendre l'immeuble connu et identifié comme le lot 5 489 477 du cadastre du Québec en vue de la réalisation d'un projet d'habitation multi logements. Par le présent appel de propositions, la Municipalité invite les personnes intéressées à soumettre leur proposition d'acquisition pour l'immeuble au plus tard le 25 mai 2026 à 14 heures.

La Municipalité n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les proposants et conserve le pouvoir de choisir librement la proposition qui lui apparaît la plus appropriée. La Municipalité se réserve le droit de négocier avec le proposant de son choix, sans aucune restriction et peut également passer outre à tout défaut de conformité de la proposition sans être tenue de motiver son acceptation ou refus de ce faire. Le proposant n'a droit à aucun dédommagement pour les frais engagés pour la préparation de sa proposition.

Pour être valablement reçues, les propositions doivent être transmises, par courrier ou en personne, au bureau municipal sis au 15, rue de l'Église, East Hereford (QC) J0B 1S0, au plus tard le 25 mai 2026 à 14 heures. Les propositions peuvent, également, être transmises par voie de messagerie électronique à l'adresse courriel suivante : direction@easthereford.ca. La réception du courriel par la Municipalité doit être faite au plus tard le 25 mai 2026 à 14 heures. Le courriel doit être identifié avec la mention suivante en objet : « Appel de projets – Terrain municipal – Immeuble à logements ».

Il appartient au proposant de s'assurer que sa proposition soit livrée à temps au lieu exact de l'ouverture publique des propositions. Toute proposition reçue après la date et l'heure de fermeture de l'appel de propositions n'est pas recevable et est retournée non ouverte à son expéditeur, le cas échéant.

La proposition doit inclure :

- Identification de l'immeuble pour lequel la proposition est déposée ;
- Prix d'achat pour l'immeuble ;
- Description sommaire du projet envisagé ;
- Coordonnées complètes du proposant ;
- Toute autre information pertinente à la compréhension du projet.

La Municipalité souhaite favoriser un projet qui comprend les éléments suivants :

- Un maximum de logements, idéalement un bâtiment résidentiel de six logements.
- Une mixité dans les types de logements, comprenant idéalement quelques logements familiaux.
- Les projets à but non lucratif, coopérative d'habitation, fiducie d'habitation, organisme à but non lucratif, visant l'abordabilité des logements seront favorisés.

Pour toute information supplémentaire ou pour une visite de l'immeuble, veuillez contacter M^{me} Sanny Tanguay, directrice générale, au 819 844-2463 ou par courriel à l'adresse direction@easthereford.ca.